Agence de Formation à la Sécurité Incendie et à la Sûreté

Zone Aéroparc de Bastia – Poretta 20290 Lucciana
N° SIRET : 501 165 757 00011 – N° enregistrement DIRECCTE : 94 20 20544 20 – CODE APE : 8559A
☎ 04.95.48.54.67 - @ : afsis@orange.fr - www.afsis-corse.fr

MAC PPRAP IBC – Maintien des Acquis et des compétences Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs de l'Industrie, du Bâtiment et des commerces

Formacode :	31776
CPF :	

Objectif de l'action :
Maintenir ses compétences afin de poursuivre sa mission d'acteur PRAP IBC.

Public visé
Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du commerce et du BTP.

Prérequis
Certification Acteur PRAP IBC de moins de 24 mois. Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du commerce et du BTP.

Titre ou diplôme validé : Certification acteur PRAP IBC.

Niveau d'entrée en formation : V VI
Niveau de sortie : V VI

Programme pédagogique

- **Séance 1**
  - Retour sur expériences
  - Actualisation des compétences
- **Séance 2**
  - Rappels des fondamentaux de la prévention ,
  - Echanges de pratiques
- **Séance 3**
  - Briefing sur l'évaluation continue théorique et pratique conforme au document de référence PRAP INRS

Durée
7 heures soit une journées.

Effectif
Formation par groupe de 12 participants maximum.

Responsable pédagogique
Jean-François GASPARI.

Formateur
Formateur certifié et reconnue par l'INRS et la CARSAT.

Validation de la formation
Avoir suivi toutes les séquences de formation.

Tarif
Accès à la formation
Sur devis.
A la commande.

Dates et horaires
A définir par la SAS AFSIS.

Lieu de la formation
La formation est disponible en inter-entreprises (dans nos locaux) et en intra-entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques
Formation interactive. Remise de documentation. Equipement audiovisuel. Accessoires, charges à manutentionner pour mise en situation.

Informations sur les services complémentaires
Cette formation permet aux employeurs de répondre aux obligations règlementaires ayant trait aux manutentions manuelles, aux gestes répétitifs, aux postures contraignantes et statiques, (articles L. 4121-1-2-3 du code du travail)..Cette formation répond à la demande du code du travail (Articles R4541-8, 4121-1 du Code du travail).

Autorisation d'exercice – CNAPS – N° FOR-02B-2023-01-12-20170582131
Agrément pour dispenser le CQP APS – CPNEFP – N° 2006122901
Agrément pour dispenser le CQP ASA – CPNEFP – N° 201005101
Habilitation INRS – PRAP2S N°1442999/2018/Prap-2S-01/O/07 - PRAPIBC N°501512/2014/PRAPIBC-01/O/07 – SST N°1358026/2017/SST/-01/O/07
Agrément pour dispenser le SSIAP – Préfecture de la Haute-Corse – N° 2B-2018-04-23-011
Certifié Qualicert (Référentiel RE/CFS/05) – Référencé DATA DOCK
© Copyright AFSIS-2019